

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 7 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SONTHONNAX-LA-MONTAGNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MONACI Fabrice, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 septembre 2020.

Etaient présents : MM MONACI Fabrice, CHAPON Xavier, FLEURAT Christian, GINDRE Roland, HARRY Claude, JACQUET Benoit, Mmes ARCHENY Céline, IRLLES Marie-José, PECHINEY Murielle, ZIVKOVIC Pascale

Etaient absents excusés : Mme DONZELLE Annie (pouvoir à CHAPON Xavier)

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du lundi 6 juillet 2020

Désignation d'un secrétaire de séance : ARCHENY Céline

1/ DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL 2020 - 31

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour le budget principal ; en effet, le montant prévu au budget 2020 pour le FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) est de 3 668.00 euros alors que le montant que devra verser la commune pour 2020 s'élève à 4 100.00 euros :

Virements de crédits

	DEPENSES		RECETTES	
	Compte	Montant	Compte	Montant
FPIC	739223	+ 432.00		
Contrat prestations de services	611	- 432.00		

2/ REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'ECOLE ET DE L'ESPACE F.BERCHET – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation a été lancée pour le remplacement de la chaudière à fuel de l'école – qui chauffe à la fois l'école et l'Espace François Berchet- par deux pompes à chaleur –une pour chaque bâtiment.

Il précise que plusieurs subventions peuvent être accordées pour ce projet : la DETR, ainsi qu'un fond de concours auprès de Haut-Bugey Agglomération ; de plus, le Département vient de nous informer que le projet pourrait être éligible au titre de la Société d'Economie Mixte en cours de création entre le SIEA et les collectivités locales. Cette Société d'Economie Mixte sera mise en place prochainement ; afin d'obtenir un maximum d'aides pour cette opération, il convient de retarder de quelques mois la réalisation du projet.

3/ REMBOURSEMENT AMF 01 2020 - 33

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que, suite à une erreur, la cotisation 2020 à l'Association des Maires Département de l'Ain a été mandatée à 2 reprises ; il convient, à présent d'encaisser le chèque de 130 euros, envoyé en remboursement par l'AMF01.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'accepter le chèque d'un montant de 130.00 euros, émis par l'AMF01.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour exécuter la présente délibération.

4/ REMBOURSEMENT REX ROTARY 2020 - 34

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que, suite à un trop perçu, REX ROTARY nous a fait parvenir un chèque de 53.81 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'accepter le chèque d'un montant de 53.81 euros, émis par REX ROTARY.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour exécuter la présente délibération.

5/ CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF SOCIAL 2020 – 35

Monsieur le maire rappelle qu'en vertu de l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune, comprenant des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. Le Maire estime qu'il y aurait intérêt à créer un comité consultatif « social » (CCS) pour associer des personnes qualifiées afin de gérer la politique sociale de la commune – et prendre ainsi le relais du CCAS, dissout, par délibération en date du 7 décembre 2015.

Il propose au conseil que ce comité soit composé de la manière suivante :

Monsieur MONACI Fabrice, Maire, Président

MM HARRY Claude, JACQUET Benoit, Mmes ARCHENY Céline, IRLES Marie-José, PECHINEY Murielle, ZIVKOVIC Pascale, membres du conseil municipal

Mmes BOISIER Corinne, CHAPON Stéphanie, GARBE Nadia, PONCET Brigitte, REYBARD Alexia, habitants de la commune

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

DECIDE de créer un comité consultatif « social », en charge de la politique sociale de la commune, qui pourra donner un avis sur le développement des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté, ou les personnes âgées.

APPROUVE la composition du CCS telle que proposée par Monsieur le Maire :

Monsieur MONACI Fabrice, Maire, Président

MM HARRY Claude, JACQUET Benoit, Mmes ARCHENY Céline, IRLES Marie-José, PECHINEY Murielle, ZIVKOVIC Pascale, membres du conseil municipal

Mmes BOISIER Corinne, CHAPON Stéphanie, GARBE Nadia, PONCET Brigitte, REYBARD Alexia, habitantes de la commune.

6/ QUESTIONS DIVERSES

6-1 Travail des commissions

Commission « Finances » : vice-présidente : Muriel PECHINEY : ras

Commission « Urbanisme » : vice-président : Benoit JACQUET

DEMANDE	N° DOSSIER	DEMANDEUR	TYPE DE TRAVAUX	DATE DEMANDE	REPONSE COMMUNE
DP	001 410 20 H0002	TESSIER Jérémie/CHARRIERE Sarah	Pose d'une clôture	25/06/2020	ARRETE DE NON OPPOSITION

Une réunion est prévue avec Haut-Bugey Agglomération, courant septembre, afin de finaliser l'OAP des nouvelles parcelles du Lotissement de Revers.

Commission « Fleurissement, décoration, salle polyvalente » : vice-présidente : Pascale ZIVKOVIC
Projet de création de massifs à l'entrée des villages, avec des bulbes, vivaces.

Une réunion sera organisée prochainement pour les décorations de Noël

Un nouveau contrat de location de la salle polyvalente a été élaboré ; de nouvelles tables pour la salle polyvalente ont été commandées. Il faudra prévoir le remplacement des verres à eau et des couverts.

Commission «Ecole, Jeunes » : vice-présidente : Céline ARCHENY

Une réunion a été organisée le 31 août 2020, afin de faire le point sur le protocole sanitaire à suivre.

Un courrier d'information a été envoyé aux parents avant la rentrée scolaire, concernant le remplacement des enseignantes et le protocole sanitaire.

Validation du trajet du mini bus scolaire : 3 arrêts à Sonthonnax selon les besoins : devant chez Alexia REYBAR, devant le lavoir et devant chez Maryline MANNIER.

Le siège basculant du mini bus a été réparé

Un point a été fait sur les inscriptions au péri scolaire

Concernant la livraison des repas, si besoin, commander quelques repas en plus, pour ne pas être facturé d'un forfait appliqué si le nombre de repas commandés est inférieur à 15.

Commission « Bois, Voirie, Agriculture » : vice-présidente : Annie DONZELLE (représentée par Xavier CHAPON) :

La commune a reçu un règlement de la SARL LATHUILLIERE d'un montant de 546 euros, ce qui correspond à 273 stères de a parcelle FAY D'AMONT.

Il faudra, dans un avenir proche, sortir les sapins et pins coupés par Enedis, sous les lignes de Cruison à Napt (environ une trentaine d'arbres)

Le broyage de diverses parcelles communales doit être bientôt effectué par la société JERIFO Sarl, notamment au Lotissement de Revers, Lot 2.

Commission «Travaux, Bâtiment, Patrimoine» : vice-président : Roland GINDRE

Remplacement des chéneaux de l'église de Sonthonnax-la-Montagne ; une nacelle a été louée ; c'est Anthony qui a réalisé les travaux.

Commission « Eau, Assainissement » : vice-président : Christian FLEURAT :

Suite aux incidents survenus fin juillet, courant août sur l'approvisionnement en eau et aux manquements de Suez, un courrier (avec rappel chronologique des faits) sera envoyé au service compétent de HBA, afin de demander à ce que la surveillance des réservoirs soit restituée à la commune.

Courant octobre, les commissions vont se mettre en place au sein de HBA ; le maire fera partie de la commission « Eau, Assainissement », pour suivre les dossiers en cours (STEP, séparatif, surpresseur).

Commission « Matériel communal » : vice-président : Xavier CHAPON :

ras

Commission « Site Internet, Communication, Environnement » vice-présidente : Marie-José IRLES

Présentation et prise en main du logiciel qui permet la mise à jour du site Internet de la commune.

A faire et à mettre en commun lors d'une prochaine réunion : lister les modifications à faire pour actualiser les infos du site : prix de la salle, contrat de location de la salle, prix de la cantine, de la garderie etc.

Mettre à jour les photos

Mettre à jour les liens internet qui sont sur le site (HBA, etc.)

Bulletin municipal : demander aux commissions de préparer photos et articles. L'objectif est de le terminer en décembre pour une diffusion au printemps. Un bulletin par an. Il sera édité en mairie.

Florence CONTET s'est proposée de mettre à jour les boîtes à livres de la commune.

Commission « Accessibilité, cimetière » : vice-président : Claude HARRY

ras

6-1 SR3A

Le SRA (Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et Affluents) dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a mandaté un bureau d'études afin de réaliser un plan de gestion sur les marais d'Heyriat.

Une réunion de lancement du plan de gestion aura lieu le mardi 15 septembre 2020, à 18h30 à la salle polyvalente de Sonthonnax-la-Montagne.

Ordre du jour de la réunion :

- présentation du bureau d'études
- présentation de la démarche du plan de gestion
- questions diverses

Séance levée à 21h45